



COMPTE RENDU DE LA REUNION
DE CONSEIL MUNICIPAL
DU 27 NOVEMBRE 2017

Le Conseil Municipal réuni le 27 novembre 2017 sous la présidence de Mr Guy SAUVAITRE, Maire, a pris les décisions suivantes :

- approbation de la modification des statuts de la communauté de communes du Civraisien en Poitou,
- sollicite l'Agence Technique Départementale pour assurer l'instruction des autorisations et actes d'occupation des sols (permis de construire, déclarations préalables, certificats d'urbanisme, ...)
- renouvellement des locations de parcelles de terre à compter du 1^{er} octobre 2017,
- approbation de la décision modificative n°3/2017,
- reconduction du contrat auprès de la Caisse Nationale de Prévoyance en 2018 pour répondre aux obligations statutaires vis-à-vis des agents affiliés à la CNRACL,
- fixation de la redevance France Telecom pour 2017 à la somme de 2 623.09 €,
- signature d'une convention de Mécénat avec Sorégies qui réalise la pose et la dépose des illuminations de Noël,
- rénovation de la maison du Parc destinée à devenir un gîte communal par la structure d'insertion « ACTI START » de Civray pour un montant de 19 977.68 € TTC.